

Journée Rencontre AAH Formation en droit des Mineurs Le 23 septembre 2022

L'Association **CHRYSTALLIS DRÔME** a le plaisir de vous inviter à participer à une journée de rencontre et de formation qui aura lieu le :

Vendredi 23 septembre 2022 de 9H15 à 17 H15

Centre culturel Jean Cocteau, Salle Jean Cocteau, rue Andrevon 26300 Bourg de péage (Parking CHAMPAGNAT COCTEAU gratuit à proximité) Bus Citéa (à partir de gare routière de Valence) arrêt casino puis 10 mn à pied.

Après avoir abordé ces différents thèmes :

- l'approche psychologique de l'état de **stress post traumatique en 2019**
- l'approche pluridisciplinaire de la **réparation** de l'Etat de **stress post traumatique en 2020**
- les **auditions de l'enfant** dans le cadre des procédures judiciaires **en 2021**

le thème de cette année sera :

La présence de L'Enfant victime lors du procès : les Enjeux pour L'Enfant

Echanges de points de vue entre les différents intervenants

Elle s'adresse à tous les professionnels et bénévoles concernés par l'accompagnement des enfants. Nous souhaitons que tous les étudiants intéressés puissent participer et à ce titre et comme par le passé, notre association leur offre les droits d'inscription.

– Gel hydroalcoolique à disposition. En cas d'évolution des conditions sanitaires, envoi d'un mail d'annulation et remboursement des frais d'inscription.

COLLOQUE CHRYSALLIS DRÔME DU 23 SEPTEMBRE 2022

QUELS SONT LES ENJEUX POUR L'ENFANT VICTIME LORS DE SA PRESENCE OU NON AU PROCES ?

MATINEE : 9H15 -12H15

8H30 : accueil : Pogne, Thé ou café

9H00 : propos introductif : Anna PLACE, Conseillère départementale de la Drôme

9H10 : ouverture de la journée -Mot d'accueil par Nicolas POIZAT Bâtonnier de l'Ordre de l'Ordre des Avocats du Barreau de la Drôme ou son représentant.

RESITUER LES DIFFERENTES PRISES DE POSITION : OBJECTIFS -MOYENS ET ENJEUX

Modérateur : Lionel BAUCHOT, psychologue clinicien/psychanalyste en exercice libéral auprès d'enfants et d'adolescents, Praticien chercheur en protection de l'enfance, Formateur auprès de l'école nationale de la Magistrature, Expert près la Cour d'appel de Grenoble.

• 9H15-9H45- Un Administrateur Ad Hoc (AAH)

- **Préparer l'enfant à sa présence au procès** pour éviter les écueils et traumatismes.
- Expliquer les enjeux que représente le procès pour lui
- Ecouter l'enfant et respecter son souhait de participer ou non.
- Prendre conscience des difficultés pour l'enfant de se retrouver face à l'auteur des faits (sentiment de honte, de responsabilité, de culpabilité, de peur ...)
- Illustrer ses propos et donner son opinion dans l'intérêt de l'enfant à partir de cas concrets vécus par l'AAH

• 9h45-10H15- Un Officier de Police: Madame Stéphanie CAZI, commandant de Police à la Brigade des Mineurs du commissariat de Valence

- Rappeler en quoi la présence de L'Enfant au procès est importante.
- Mettre en évidence l'importance de son témoignage
- Montrer quelles peuvent être les difficultés de L'Enfant lors du procès

• 10H15-10H45-Une psychologue, Madame Claire AUDEJEAN, psychologue clinicienne, Expert auprès de la Cour d'Appel de Lyon

- Rendre -compte dans le rapport d'expertise de la situation de L'Enfant au moment de l'expertise.
- Donner son point de vue sur la capacité de L'enfant à assister au procès à partir d'exemples concrets.

• 10H45-11H15 : Une Avocate : Madame Stéphanie Serre Avocate Partie Civile au Barreau de l'Ardèche

- Expliquer à l'enfant le rôle qu'il peut jouer lors du procès.
- soutenir l'enfant afin qu'il puisse participer au procès si cela semble nécessaire.
- Représenter et défendre l'enfant.
- Ecouter et prendre en compte la demande de l'enfant.

Synthèse de la matinée

Monsieur Lionel BAUCHOT fait une synthèse de ces différentes prises de position

Confronter les différents points de vue et faire une synthèse pour mettre en évidence les enjeux pour l'enfant
Montrer que chaque situation est distincte et qu'il s'agit d'adapter sa position, chaque situation.

- **11H15-12H15 :** Questions –réponses avec la salle
- **12H30-14H :** Un **plateau repas froid** respectant les normes sanitaires est proposé sur [inscription préalable obligatoire avant le 10 septembre 2022](#) –
Aucune inscription de dernière minute ne pourra être prise

APRES MIDI : 14H00 - 17H 15

L'ENFANT AU COEUR DU PROCES : LE SOUTENIR, LE CONSIDERER ET S'ADAPTER

Monsieur Lionel BAUCHOT, modérateur et intervenant

- **14H-14H30 - Procureur de la république : Madame Nathalie GOUY-PAILLIER, ancienne Substitute, et Présidente du Tribunal correctionnel de Valence .**

- Rappeler le rôle du ministère public au procès et expliquer dans quels cas, la présence de l'enfant peut être utile et nécessaire ;
- Présenter le point de vue du ministère public
- Rappeler le rôle du Président du Tribunal Correctionnel au procès et expliquer dans quels cas, la présence de l'enfant peut être utile et nécessaire.
- Présenter le point de vue du Magistrat du siège.

- **14H30-15H :** Questions –réponses avec la salle

- **15H-16H : Monsieur BAUCHOT,**

Interroger les étapes du développement de l'enfant et étudier en parallèle ses capacités à assister ou non au procès.

Montrer les difficultés psychologiques pour l'enfant mais aussi l'éventuel bienfait de sa participation au procès.
Les enjeux de présence de l'enfant au procès pour la réparation et la reconstruction de l'enfant.

Modérateur – Monsieur BAUCHOT fait une synthèse globale de la journée

16H-17H Questions –réponses avec la salle

17H Clôture de la Journée par Monsieur Lionel BAUCHOT et Madame Odile DELLENBACH, Présidente de CHRYSALLIS DROME